

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 24 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE **23** | PRÉSENTS **13** | ABSENTS EXCUSÉS **10** | VOTANTS **19**

OBJET : N° L25-11/08-63 RH CRÉATION ET SUPPRESSION D' EMPLOI SUITE AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Josette MASSARIN, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Jean-Pierre DORIAC, Gérard FERAUDET, Sylvie BRIZ-DEU.

Etaient absents excusés : Josiane ROCHE donne procuration à Jacques BREILLAT, Philippe BRIMALDI donne procuration à Florence JOST, Jean-François LAMOTHE, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET donne procuration à Jean-Claude DUCOUSSO, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Nicole CAMPANER donne procuration à Sylvie LAFAGE, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Sylvie BRIZ-DEU.

Le scrutin a eu lieu, Jean-Claude DUCOUSSO a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et suivants,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée (anciennement applicable),

Vu le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux fonctionnaires territoriaux,

Vu le tableau des effectifs en vigueur,

Considérant la décision d'avancement de grade prononcée en faveur d'un agent, par le biais de l'avancement suite à la réussite à l'examen professionnel. Aussi, le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné.

Considérant qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs en conséquence, en date du 1^{er} décembre 2025,

Considérant que cette opération relève de la gestion individuelle statutaire des agents et n'implique pas de modification de l'organisation des services, ne nécessitant pas l'avis préalable du Comité Social Territorial (CST),

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20251124-L25110863RH-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025



Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 24
novembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : la création au tableau des effectifs de la commune, à compter du 1^{er} décembre 2025, d'un emploi permanent à temps complet du nouveau grade – adjoint administratif principal de 2^{nde} classe.

Article 2 : A la même date, cet emploi d'adjoint administratif actuellement occupé par l'agent est supprimé du tableau des effectifs de la commune.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le 24 novembre 2025

Et de sa publication le 24 novembre 2025

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 24 novembre 2025

**Le Maire,
Jacques BREILLAT**





Tableau des effectifs du personnel communal Situation au 01.12.2025

Grade ou Emploi	Catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées	Effectif soumis au vote	Vacant	Effectif pourvu au 01.12.2025	Temps Non Complet
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Directeur général des services	A						
Directeur général. Adjoint des services	A						
Collaborateur de cabinet	A						
SERVICE ADMINISTRATIF		12	0	12	3	9	
Attaché Principal	A						
Attaché	A	2		2		2	
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1		1		1	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B						
Rédacteur	B	1		1	1		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2		2		2	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	2	1	3	1	2	
Adjoint Administratif	C	4	-1	3	1	2	
SERVICE TECHNIQUE		12		12	2	10	
Technicien Ppal de 1ère classe	B						
Technicien Ppal de 2ème classe	B						
Agent de Maîtrise Principal	C						
Agent de Maîtrise	C	1		1		1	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C						
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	11		11	2	9	
CUISINE		3		3		3	
Agent de Maîtrise	C						
Adjoint Technique	C	3		3		3	
SERVICE ECOLE MATERNELLE		7		7	1	6	
A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe	C	1		1		1	
A.T.S.E.M. Principal de 2ème classe	C	2		2	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	4		5		4	
SERVICE ECOLE ELEMENTAIRE		3		3	1	2	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	1		1		1	
Adjoint Technique	C	2		2	1	1	
ENTRETIEN LOCAUX DIVERS		1		1		1	
Adjoint Technique	C	1		1		1	
SERVICE MEDIATHEQUE		5		5	1	4	
Assistant Conservation Ppal de 2ème classe	B	1		1		1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	1		1		1	
Adjoint du Patrimoine	C	3		3	1	2	
SERVICE ANIMATION							
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C						
SERVICE POLICE MUNICIPALE		4		4	1	3	
Brigadier Chef Principal	C	3		3	1	2	
Gardien-Brigadier	C						
Adjoint Technique	C	1		1		1	
TOTAL		47		47	9	38	

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20251124-L25110863RH-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025